

class ticket is purchased and issue a certificate of the fact, "and that you have a supply of the form for this certificate." The reduced fare is only to be granted on the return trip, but you must sign the first certificate, so as to enable the bearer to secure it.

Horaires des Chemins de Fer. — Les intéressés devront consulter les horaires pour le mois de janvier.

Pour plus de sécurité, les membres de la Société feront bien de se renseigner personnellement auprès des agents de leurs stations respectives.

Par ordre,

E. Castel, Sec. S. I. L.

CONTRE LA FAUSSE PUBLICITE

Les associations de commerçants votent souvent, dans leurs assemblées, des résolutions contre les annonces faites sur les programmes de danses, d'excursions, de réunions religieuses, etc. Les marchands-détailleurs de McKeesport, en Pensylvanie, ont été plus loin. Récemment une association s'est formée dans cette ville et a inscrit dans ses statuts un article condamnant à \$25 d'amende tout membre qui annoncerait dans un programme donnant des prix pour divertissements ou des billets imprimés pour ces prix. Une récidive sera suivie de l'expulsion de l'association. Les solliciteurs d'annonces dans des medium autres que les journaux, dit *Daily News* de McKeesport, seront maintenant accueillis avec une fin de non recevoir polie, mais ferme.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE DE MONTREAL

Le 11 courant avait lieu la vingtième Assemblée Générale Annuelle des Membres de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

Les élections ont donné le résultat suivant :

Président : Monsieur C. A. Chouillon;

Vice-Président : Monsieur G. des Etangs;

Secrétaire : Monsieur A. F. Revol;

Trésorier : Monsieur J. Salone.

Le Président, M. C. A. Chouillon dans un rapport très élaboré a passé en revue les travaux de la Chambre durant les derniers exercices, ainsi que les principaux événements commerciaux survenus dans le même laps de temps.

Le rapport fait observer que la Chambre de Commerce Française de Montréal qui, à ses débuts ne comptait que 10 membres, a vu, depuis sa fon-

dation le nombre de ces derniers s'élever à près de 400.

Les registres accusent une augmentation considérable dans la correspondance qui a quadruplé en cinq ans, dans le nombre des affaires traitées, litiges réglés à l'amiable, etc., et l'on y voit surtout avec satisfaction que le nombre de ses visiteurs s'accroît de plus en plus.

Parmi ceux-ci qui viennent s'enquérir des possibilités de nouer des relations avec des maisons françaises, on remarque une proportion inaccoutumée de négociants ou représentants anglais; bon résultat évident de la visite des Manufacturiers Canadiens en France, et de l'entente cordiale, dont l'influence se fait heureusement sentir jusqu'ici.

Enfin, la Chambre se propose, pour activer le courant réciproque entre les deux pays, de publier, au printemps, un *Journal Spécial* illustré, de 120 pages, tiré à 10,000 exemplaires.

Ce Bulletin, rédigé en anglais et en français, aura pour but de faire connaître sous son jour véritable le Canada au Commerce et au peuple français, et de révéler la France commerciale et industrielle aux hommes d'affaires Canadiens.

Parlant de la prospérité générale du Canada, le Président a constaté les merveilleux progrès faits par le pays durant les dernières années.

Augmentation des revenus nationaux, institutions financières, commerciales et industrielles prospères, récoltes superbes, nouvelles mines découvertes, voies ferrées développées, le St-Laurent creusé et rendu plus sûr à la navigation, une ligne directe établie entre la France et le Canada: tels sont les principaux signes évidents de progrès exposés dans ce rapport.

Il nous fait plaisir de remarquer que la visite des Manufacturiers Canadiens à Paris y est signalée comme un des événements commerciaux les plus importants de l'année, et que la Chambre paye un juste tribut de regrets et d'admiration à l'Hon. R. Préfontaine, qui sut accomplir tant de grandes choses dans l'intérêt du pays.

CHAMBRE DE COMMERCE DU COMTE DE ROUVILLE

La Chambre de Commerce du Comté de Rouville à sa séance du 4 janvier dernier a fait l'élection de ses officiers.

Le résultat a été comme suit : Président, M. Alfred Fournier; Vice-Président, M. Isaac Bédard; Secrétaire, M. F. Arpin; Trésorier, M. H. F. Desmarais; Auditeur, M. J. A. Fournier.

Conseillers: MM. Dr. J. P. Ledue; S. Meunier, A. Rucl, J. W. Ledoux, Dr. J. E. A. Primeau, W. E. Poulin,

Dr. F. P. Dussault, C. N. Fregean, I. Desmarais, A. Monast, J. P. P. Robe et H. U. Jewett.

Tous les officiers et conseillers ont été élus par acclamation.

Le Secrétaire,

F. Arpin.

Nous donnons ci-dessous le portrait de M. Thomas Bournival, Président de la Section de Trois-Rivières de l'Association des Marchands Détailleurs du Canada.

M. Thomas Bournival est né à St-Barnabé, comté de St-Maurice, le 2 août 1850. Il vint se fixer à Trois-Rivières où il fonda la maison de commerce d'épicerie à la tête de laquelle il est encore aujourd'hui. Son commerce est très prospère.



M. Thomas Bournival

M. T. Bournival est un homme très en vue de la ville des Trois-Rivières où il a été élu échevin de 1885 à 1902.

L'Association des Marchands Détailleurs du Canada, en mettant à la tête de la Section de Trois-Rivières M. Thomas Bournival, a fait un excellent choix et, sous son impulsion, il n'y a aucun doute que la Section des Trois-Rivières deviendra l'une des plus puissantes de l'organisation.

Contrairement à beaucoup de nos compatriotes, M. T. Bournival n'a pas cru devoir passer quelques années au Etats-Unis avant de se lancer dans les affaires; il a bien compris qu'on peut réussir au Canada sans aller faire un séjour plus ou moins long de l'autre côté de la ligne 45e. Toutefois, les voyages en lointains pays ne l'effrayaient pas, car lors de l'Exposition de Paris en 1900, il visita, en compagnie de Madame Bournival, la France, la Suisse, l'Italie, l'Angleterre, l'Irlande et poussa jusqu'en Egypte et même en Palestine.